



Le 8 juin 2020

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ÉLECTRONIQUE LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES Du Mardi 23 juin à 10h00 au Samedi 27 juin à 17h00

L'ordre du jour de cette assemblée générale électronique comprend les votes suivants :

⇒ **Votes**

- ⇒ Adoption du PV de l'AG ordinaire du 25 mai 2019
- ⇒ Adoption du Rapport moral du président
- ⇒ Adoption du Rapport moral du Secrétaire Général

Rapports des diverses commissions territoriales

- ⇒ Adoption du Rapport de la commission territoriale de discipline
- ⇒ Adoption du Rapport de la commission territoriale des réclamations et litiges
- ⇒ Adoption du Rapport de la commission territoriale médicale
- ⇒ Adoption du Rapport de la commission territoriale des statuts et de la réglementation
- ⇒ Adoption du Rapport de la commission territoriale service aux clubs
- ⇒ Adoption du Rapport de la commission territoriale d'arbitrage
- ⇒ Adoption du Rapport de la commission territoriale d'organisation des compétitions
- ⇒ Adoption du Rapport de la commission communication / événementiel / partenariats
- Commission territoriale des finances
 - ⇒ Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019
 - ⇒ Affectation du résultat de l'exercice 2019
 - ⇒ **Adoption des tarifs 2020/2021**
 - Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Commission Statuts et Règlementation

- ⇒ Adoption de la motion de vote électronique donnant pouvoir au CA
- ⇒ Adoption des modifications des Statuts et du Règlement intérieur de la Ligue
- ⇒ Adoption de la motion : Ayants droits M18M et M17F relevant de convention entre clubs
- ⇒ Adoption du vœu de Saint-Laurent de Chamousset : Suppression du bonus en seconde phase de N3 FEM

Commission d'Organisation des Compétitions :

- ⇒ Amendement n°1 : Schéma de compétition Championnats plus de 16 N3F et PNM : passage à 2 poules de 12 géographiques
- ⇒ Amendement n°2 : article 10.2, modification des horaires des rencontres

Commission Territoriale d'Arbitrage

- ⇒ Adoption de la modification du règlement intérieur de la CTA

RAPPELS

Vous trouverez les documents relatifs à aux votes sur le site internet AURA : <http://aura-handball.fr/ligue-auvergne-rhone-alpes-handball/documents/assemblees-generales>

Questions / Réponses

Afin de pouvoir échanger avec vous sur les différentes propositions qui seront soumises à votre approbation, nous vous invitons à formuler vos questions selon la procédure suivante :

- Les clubs pourront transmettre leurs questions par courriel à l'adresse suivante : votes@aura-handball.fr.
- **Les clubs seront obligés d'utiliser leur boîte standardisée (@ffhandball.net) pour envoyer leurs questions.** Aucune question provenant d'une boîte mail personnelle ne sera prise en compte.

Les réponses seront mises en ligne via une Foire Aux Questions sur le site www.aura-handball.fr (le lien exact vous sera envoyé ultérieurement).

Lundi 15 juin 2020 à 17h00

Fermeture de la période de questions.

Du Mardi 16 juin au samedi 20 juin 2020

La ligue se réserve la possibilité d'envoyer des compléments d'informations à l'ensemble des clubs, ou d'organiser des visio-conférences, suite aux observations et questionnements.

Mardi 23 juin 2020 à 10h00 au samedi 27 juin 2020 à 12h00

Ouverture des votes

Pour voter, un nouveau courriel sera adressé sur la boîte standardisée du club avec un lien cliquable pour accéder au formulaire de vote. L'outil de vote ne permettra qu'un seul accès par structure votante.

Samedi 27 juin 2020 à 12h00

Fermeture des votes et vérification du quorum

Samedi 27 juin à 17h00

Communication des résultats des votes

Les résultats seront en ligne sur le site : www.aura-handball.fr